

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MÉTALLIER

MATIÈRE D'ŒUVRE CENTRE PRÉPARATION CENTRE

Épreuve EP3 : Réalisation de travaux spécifiques

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat dans le cadre de la maintenance des ouvrages et des équipements du secteur professionnel. Ceci respectant l'aspect réglementaire au sens large, notamment le code du travail, l'utilisation des équipements en lien avec les travaux temporaires en hauteur, moyens d'évacuation des déchets et matériels...

Dans le cadre de cette épreuve, les interventions de maintenance des ouvrages et des équipements sont **préparées et mises à disposition par le centre d'examen**.

Le dossier sujet sera complété par les centres d'examen qui devront également fournir la documentation technique (des équipements ou des ouvrages) nécessaire à la réalisation de l'épreuve.

Le jour de l'épreuve

Le candidat tire au sort le support d'intervention de maintenance des ouvrages ou bien des équipements.

Remettre au candidat le dossier support de l'évaluation et l'outillage nécessaire à la réalisation de l'épreuve.

Le dossier support de l'évaluation **complété par le centre** est constitué de :

- la fiche support du travail demandé /compte rendu ;
- la fiche du barème de correction ;
- les documents ressources de l'intervention de maintenance ou bien des ouvrages.